

Groupe **AGPM**

SANTÉ • PRÉVOYANCE • ASSURANCE • RETRAITE

Conclusion des Assemblées Générales

21 juin 2022



Assemblée générale mixte d'AGPM Vie tenue le 21 juin 2022 à Toulon

L'assemblée générale annuelle d'AGPM Vie s'est tenue en la forme mixte conformément à la convocation, le mardi 21 juin 2022 au siège social de la société d'assurance mutuelle, rue Nicolas Appert à Toulon (Var).

Le Général de division (2s) Patrice PAULET, président-directeur général d'AGPM Vie, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances, ouvre la séance à 9 heures.

Assisté par le bureau de l'assemblée, il constate la validité de l'assemblée générale mixte réunie ce jour et rappelle que les bulletins de vote à distance ou par procuration, qui lui ont été adressés par le prestataire, la société Paragon, en charge de votes par correspondance et par internet précisent clairement les instructions des mandants et qu'il n'est pas en son pouvoir d'en user librement.

Il aborde ensuite l'ordre du jour et donne lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale publié dans le livret « Assemblée générale AGPM Vie juin 2022 ».

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SAS et S & W Associés représentés respectivement par Monsieur Frank VANHAL et par Madame Virginie CONIAU, commissaires aux comptes, procèdent ensuite, à la lecture du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial, aux termes desquels ils certifient sans réserve la sincérité et la régularité des comptes de l'exercice 2021 ainsi que du rapport rédigé conformément aux dispositions de l'article R. 322-57-IV-2 du Code des assurances aux termes duquel ils font part à l'assemblée générale de l'absence de contrats d'assurance souscrits à des conditions préférentielles par les membres du conseil d'administration de la direction générale et de leurs familles.

Le président expose la situation de la société d'assurance mutuelle au sein du Groupe AGPM. Il rend compte du montant des indemnités versées aux administrateurs et aux mandataires sociaux comme prévus par la réglementation.

Le président met ensuite au vote les 16 résolutions, dont le texte figure dans le livret « Assemblée générale AGPM Vie juin 2022 ».

L'assemblée générale mixte adopte successivement toutes les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Il remercie les personnes présentes et lève la séance à 9 heures 30.



Assemblée générale mixte d'AGPM Assurances tenue le 21 juin 2022 à Toulon

L'assemblée générale annuelle d'AGPM Assurances s'est tenue en la forme mixte conformément à la convocation, le mardi 21 juin 2022 au siège social de la société d'assurance mutuelle, rue Nicolas Appert à Toulon (Var).

Le Général de division (2s) Patrice PAULET, président-directeur général d'AGPM Assurances, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances, ouvre la séance à 10 heures.

Assisté par le bureau de l'assemblée, il constate la validité de l'assemblée mixte réunie ce jour et rappelle que les bulletins de vote à distance ou par procuration, qui lui ont été adressés par le prestataire, la société Paragon, en charge de votes par correspondance et par internet précisent clairement les instructions des mandants et qu'il n'est pas en son pouvoir d'en user librement.

Le président aborde ensuite l'ordre du jour et donne lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale publié dans le livret « Assemblée générale AGPM Assurances juin 2022 ».

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SAS, représenté par Monsieur Frank VANHAL, commissaire aux comptes, procède ensuite à la lecture du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial, desquels il certifie sans réserve la sincérité et la régularité des comptes de l'exercice 2021. Il procède également à la lecture du rapport rédigé conformément aux dispositions de l'article R. 322-57-IV-2 du Code des assurances aux termes duquel il fait part à l'assemblée générale de l'absence de contrats d'assurance souscrits à des conditions préférentielles par les membres du conseil d'administration de la direction générale et de leurs familles.

Le président expose la situation de la société d'assurance mutuelle au sein du Groupe AGPM. Il rend compte du montant des indemnités versées aux administrateurs et aux mandataires sociaux comme prévus par la réglementation.

Le président met ensuite au vote les 18 résolutions, dont le texte figure dans le livret « Assemblée générale AGPM Assurances juin 2022 ».

L'assemblée générale mixte adopte successivement toutes les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Plus aucune question n'étant posée, et l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 10 h 17.

Assemblée générale mixte de AGPM Services tenue le 21 juin 2022 à Toulon

L'assemblée générale annuelle d'AGPM Services s'est tenue en la forme mixte conformément à la convocation, le mardi 21 juin 2022 au siège social de la société coopérative à forme anonyme à capital variable, rue Nicolas Appert à Toulon (Var).

Le Général de division (2s) Patrice PAULET, président-directeur général d'AGPM Services, société coopérative à forme anonyme à capital variable, ouvre la séance à 10 h 34.

Assisté par le bureau de l'assemblée, il constate la validité de l'assemblée mixte réunie ce jour et rappelle que les bulletins de vote à distance ou par procuration, qui lui ont été adressés par le prestataire, la société Paragon, en charge de votes par correspondance et par internet précisent clairement les instructions des mandants et qu'il n'est pas en son pouvoir d'en user librement.

Le président aborde ensuite l'ordre du jour et donne lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale publié dans le livret « Assemblée générale AGPM Services juin 2022 ».

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT SAS, représenté par Monsieur Frank VANHAL, commissaire aux comptes, procède ensuite, à la lecture du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial, aux termes desquels il certifie sans réserve la sincérité et la régularité des comptes de l'exercice 2021.

Le président expose la situation de la coopérative au sein du Groupe AGPM. Il rend compte du montant des indemnités versées aux administrateurs et aux mandataires sociaux comme prévus par la réglementation.

Le président met ensuite au vote les 16 résolutions, dont le texte figure dans le livret « Assemblée générale AGPM Services juin 2022 ».

L'assemblée générale mixte adopte successivement toutes les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Plus aucune question n'étant posée, et l'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 11 h 01.



CONCLUSION

L'année 2021 a vu la poursuite de la pandémie liée à la Covid-19. Celle-ci a conduit le Groupe AGPM à revoir son mode de fonctionnement, avec un recours massif au Travail à distance notamment, sans que cela n'ait d'impact majeur opérationnel sur son activité.

Les effets de la crise sanitaire sur les indicateurs de rentabilité ont été moindres en 2021, puisque la moindre sinistralité observée en 2020 était liée à un confinement strict qui n'a pas été reconduit en 2021.

Pour maintenir son cap stratégique, axé sur le maintien de son indépendance, le Groupe AGPM doit démontrer sa résilience sur le long terme. Le résultat 2021 de 31,8 M€ vient ainsi renforcer les fonds propres du groupe, qui constituent le socle de sa solvabilité.

Avec un ratio de solvabilité consolidé de 250 %, le Groupe AGPM est solide financièrement. Sa rentabilité récurrente permet de maintenir cette solvabilité dans un contexte de croissance interne et de développement de partenariats, tout en poursuivant la transformation du groupe, au bénéfice de ses clients.

Postérieurement à la clôture, un conflit a éclaté en Ukraine, celui-ci impliquant des conséquences économiques directes et des sanctions prononcées qui pourraient influencer la situation financière des groupes opérant dans les secteurs financiers et l'assurance.

A date de rédaction de ce rapport, le Groupe AGPM n'a pas identifié d'exposition directe ou indirecte significative sur les secteurs russes, biélorusses ou ukrainiens et n'a pas identifié d'élément susceptible d'influencer significativement la présentation de ses Etats Financiers au 31 décembre 2021 en raison du conflit.

Une pensée particulière aux membres de nos forces armées mobilisés à travers le monde, ceux touchés dans leur chair dans l'accomplissement de leur mission ainsi que pour leur famille. Nous tous, collaborateurs du Groupe AGPM, sommes fiers d'être à leurs côtés et de les accompagner. Nous tous, saluons avec respect leur engagement et réitérons la promesse de les satisfaire.